



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2017

Présents : ANDRE Jean-Marc, BOYER Jean-Pierre (à partir du point n°3), BREST Isabelle, CARNAT Benjamin, COSTAGLIOLA DI FIORE Marie-Christine, DELAUP Annie, DUPOUX François, EYNAUD Nicole, GONTERO Sylvie, HAUCOURT Jean-Pierre, JOUVE Bertrand, SEVILLA Françoise

Pouvoirs : LEGUAY Gilbert à DUPOUX François, OLLIVIER Bernard à HAUCOURT Jean-Pierre

Absents : BONNEFOY Claudie, BOYER Jean-Pierre (du point n°1 au point n°2)

1. Redevance pour Occupation du Domaine Public ORANGE - Année 2017

Le conseil municipal autorise le maire à émettre un titre de recette de 1 859,22 €.

2. Autorisation de dépôt d'une déclaration préalable pour la rénovation de deux logements communaux situés au-dessus de la maternelle

Le conseil municipal autorise le maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'obtention de la déclaration préalable requise pour la rénovation des deux logements communaux situés au-dessus de la maternelle.

3. Rythmes scolaires – Retour à la semaine de 4 jours

Le conseil municipal approuve le retour de la semaine de 4 jours par 1 voix contre et 14 voix pour.

À compter du 1^{er} septembre 2017 les 24 heures d'enseignement hebdomadaire seront répartis les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

4. Organisation d'un Accueil de Loisir Sans Hébergement le mercredi matin

Le conseil municipal approuve la création du ALSH le mercredi de 7h30 à 12h30 pour un groupe d'enfants.

5. Tarifs actualisés de l'accueil Ludo et de l'ALSH « Ludo Soleil Lavande » - année scolaire 2017-2018

Le conseil municipal vote les tarifs journaliers suivants :

Quotient Familial et dégrèvements en fonction de nombre d'enfants inscrits	Accueil périscolaire LA LUDO (par séance)	Accueil extrascolaire Mercredi matin		Accueil extrascolaire Vacances scolaires et été inscription à la semaine		Accueil extrascolaire Vacances scolaires et été inscription à la journée	
		Saignonnais	Extérieur	Saignonnais	Extérieur	Saignonnais	Extérieur
QF < 401	0,60 €	2,00 €	3,00 €	5,00 €	8,00 €	8,00 €	11,00 €
QF = 401 à 796	0,90 €	3,00 €	4,00 €	8,00 €	11,00 €	11,00 €	14,00 €
QF = 797 à 1196	1,10 €	4,50 €	6,00 €	11,00 €	14,00 €	14,00 €	17,00 €
QF > 1196	1,30 €	6,00 €	7,50 €	14,00 €	17,00 €	17,00 €	20,00 €
Dégrèvement pour le 2 ^{ème} enfant	X	20 %	20 %	20 %	20 %	X	X
Dégrèvement à partir du 3 ^{ème} enfant	X	30 %	30 %	30 %	30 %	X	X

6. Modification du tableau des effectifs - Modification du temps de travail d'un emploi à temps non complet

En raison du retour de la semaine de 4 jours, le conseil municipal décide de porter, à compter du 1^{er} septembre 2017, de 30 heures à 28 heures le temps hebdomadaire moyen de travail de l'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM).

Le Maire de Saignon



Jean-Pierre HAUCOURT